

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Technico- commercial en services et matériels thermiques et énergétiques

- Université Pierre Mendès France - Grenoble – UPMF (déposant)
- Université Joseph Fourier - Grenoble - UJF

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Management des entreprises – économie (entrepreneuriat, innovation, développement durable)

Établissement déposant : Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF

Établissement(s) cohabilité(s) : Université Joseph Fourier - Grenoble - UJF

La licence professionnelle (LP) *Technico-commercial en services et matériels thermiques et énergétiques*, ouverte en 2002 à Grenoble, est l'objet d'un partenariat entre le département Techniques de Commercialisation de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) 2 de l'Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF et le département Génie Thermique et Energie de l'IUT 1 de l'Université Joseph Fourier - Grenoble - UJF. Elle vise à former des professionnels dotés d'une double compétence technique et commerciale, et aptes au développement et à la conduite d'affaires dans le domaine des produits et services thermiques et énergétiques. Les étudiants accèdent à la LP en formation initiale ou, très majoritairement, en contrat de professionnalisation (89 % de la dernière promotion, par exemple). La formation est ouverte à des titulaires de bac+2 d'origine technique ou commerciale. Le programme de formation comprend un tronc commun (100h), des enseignements différenciés (220h) selon le profil d'origine - technique ou commercial - de l'étudiant, mais aussi un programme de spécialisation (90h) visant à approfondir les compétences initiales de l'étudiant.

## Avis du comité d'experts

Le cursus de formation manque de lisibilité en raison de trop nombreuses unités d'enseignements (UE) (chaque matière constitue une UE, ce qui conduit à 28 UE en dehors du stage et du projet tuteuré). Néanmoins, les métiers visés par la formation sont en adéquation avec le cursus.

Le dossier n'explique ni les besoins en termes d'emplois relatifs à ce secteur d'activité, ni la place qu'occupe la formation dans la région ou au sein de l'établissement. Seul un partenariat avec la FNAS (Fédération des Négociants en Appareils Sanitaires) est mentionné sans davantage d'information.

L'équipe pédagogique est composée pour un-tiers de professionnels et pour deux-tiers d'enseignants provenant des deux départements partenaires de la LP. Il n'y a pas d'informations sur le métier ni sur le niveau de qualification des professionnels. La LP est dirigée par deux co-responsables, dont l'une seulement intervient dans la formation et, ce, pour un volume faible de cours. Le pilotage est élargi à une équipe de six personnes. Cependant, la nature du pilotage ou la répartition des fonctions n'est pas précisée et il n'existe pas de conseil de perfectionnement.

Les effectifs de la formation sont très fluctuants puisque variant entre neuf et 28 étudiants, avec une tendance très nette à la baisse lors des dernières années, notamment parmi les effectifs en formation initiale. Certaines années, la formation n'est pas ouverte aux étudiants à profil commercial, faute d'effectif suffisant. Aucune explication, notamment en termes d'attractivité de la formation, n'est apportée à cette baisse d'effectif.

Le taux de réussite oscille entre 67 % en 2011 et 93 % en 2010. Aucune raison n'est donnée pour expliquer cette variation. La plupart des étudiants sont issus de Brevets de Technicien Supérieur (BTS) ou de Diplômes Universitaires de Technologie (DUT) et marginalement de deuxième année de licence (L2).

Selon les informations issues de l'enquête nationale réalisée à 30 mois (70 % de répondants) et de l'enquête interne réalisée huit mois après l'obtention du diplôme (65 % de répondants), l'insertion professionnelle varie, selon les années, entre 47 et 87 % des répondants, ce qui est d'une amplitude considérable. Il est, par ailleurs, difficile d'apprécier si l'insertion professionnelle se fait sur les emplois attendus puisque les informations qui sont données dans le dossier ne concernent qu'une seule promotion dans laquelle seuls 5 étudiants ont répondu à l'enquête. Enfin, les poursuites d'études sont faibles, sauf en 2010.

## Éléments spécifiques

Place de la recherche	Les enseignants-chercheurs ne représentent que 16 % des formateurs, ce qui est peu. Aucun lien entre la formation et les thématiques de recherche des laboratoires grenoblois n'est mentionné.
Place de la professionnalisation	La place de la professionnalisation dans la formation est satisfaisante : elle existe par la possibilité de suivre la formation au travers de l'alternance. Celle-ci a concerné 75 % des effectifs sur les cinq dernières promotions. Les professionnels sont présents dans la formation lors du processus de recrutement et en participant pour environ un tiers des enseignements.
Place des projets et stages	Le projet et le stage représentent au total 20 crédits, ce qui représente un tiers des crédits de la formation. Peu d'informations néanmoins sont données en dehors du fait que stage et projet tuteuré font l'objet d'un rapport écrit et d'un oral, ce qui est strictement réglementaire ; et qu'ils sont encadrés par un enseignant tuteur ainsi qu'un tuteur en entreprise.
Place de l'international	On ne trouve pas de développement spécifique à l'international, exceptée la possibilité pour un étudiant le souhaitant, d'effectuer son stage à l'étranger. L'ouverture vers l'international ne semble donc pas être une priorité pour la formation.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le processus de recrutement se fait sur dossier puis entretien téléphonique. Il est regrettable qu'aucun dispositif d'aide à la réussite ou d'accompagnement ne soit mentionné en dehors du classique suivi de l'étudiant durant le stage ou projet tuteuré.
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'enseignement se fait sur un rythme alterné (cinq semaines de cours / 10 semaines en entreprise), que ce soit pour les publics en formation initiale ou en contrat de professionnalisation. La formation est également ouverte à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Les enseignements se font en présentiel. Des dispositifs ou compléments pédagogiques sont disponibles sur une plateforme numérique.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants se fait par contrôle continu.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi de l'acquisition des compétences est limité au suivi de l'étudiant durant le stage. Aucun dispositif n'est mentionné en dehors d'une fiche de suivi de stage. Ainsi, en dehors du stage, l'acquisition de compétences par l'étudiant ne semble pas être mesurée.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés se fait au travers d'une enquête nationale menée 30 mois après l'obtention du diplôme, et d'une enquête interne menée huit mois après cette obtention. Néanmoins, les résultats présentés pour cette dernière sont incohérents sur la promotion 2012-2013 (zéro répondant au total, mais trois répondants déclarés en emploi ou trois autres en recherche d'emploi).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Aucun conseil de perfectionnement n'est mentionné. Il n'y a aucune information quant à des procédures d'autoévaluation qui seraient en place.

# Synthèse de l'évaluation de la formation

## Points forts :

- Diplôme en double compétence, avec une organisation différenciée des cours selon le profil technique ou commercial de l'étudiant.
- Formation suivie à 75 % par des étudiants en contrat de professionnalisation.

## Points faibles :

- Les effectifs sont en baisse sensible.
- Le pilotage de la formation manque de rigueur (absence de conseil de perfectionnement ou de procédures d'autoévaluation, procédure de délivrance des diplômes non conforme).
- Le programme de formation est peu lisible en raison de trop nombreuses UE.

## Conclusions :

La LP *Technico-commercial en services et matériels thermiques et énergétiques* existe depuis 2002, mais la baisse récente et conséquente de ses effectifs traduit un essoufflement de son attractivité. Le pilotage de la formation manque de rigueur (absence de conseil de perfectionnement ou de procédures d'autoévaluation, non-conformité des procédures d'attribution du diplôme, équipe pédagogique où les enseignants-chercheurs sont peu présents, structure des UE à revoir). La structuration du programme de formation en deux parcours permettrait sans doute de retrouver de la visibilité.

# Observations de l'établissement

Saint-Martin-d'Hères, le 15 avril 2015

**Direction des formations et de la vie étudiante**

**Monsieur Jean-Marc GEIB**

Affaire suivie par : Nathalie GENIN  
Tél. : 04 76 82 83 01  
Mél. : nathalie.genin@upmf-grenoble.fr

Objet : Evaluation HCERES 2015  
Référence(s) : A2016-EV-0381839T-S3LP160010419-009617-RT.pdf  
Licence Professionnelle technico-commercial en matériels thermiques et énergétiques –  
Champ Management des entreprises-Economie

Monsieur le Directeur,

Nous tenons à remercier l'ensemble des membres du comité HCERES pour la qualité des travaux d'expertise qui ont été menés.

Veillez trouver ci-dessous quelques erreurs factuelles et de forme que nous avons relevées dans le rapport du HCERES, ainsi que quelques précisions très spécifiques qu'il nous a semblé utile d'apporter.

Page 4 – Evaluation des étudiants :

- Comme stipulé dans le règlement des études de la formation, pour obtenir le diplôme, le candidat doit obtenir une moyenne générale  $\geq 10/20$  sur les unités d'enseignements et une moyenne générale du projet tuteuré + du stage  $\geq 10/20$ . Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables,

Page 5 – Suivi des diplômés :

- Concernant le suivi des diplômés, une erreur factuelle apparaît dans l'évaluation : Selon l'enquête transmise par l'observatoire des formations et de l'insertion professionnelle de l'UPMF : Taux de réponse 62.5% dont 60% en emploi, 20% en recherche d'emploi, 20% en poursuite d'études.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Vice-Président Commission Formation et Vie Universitaire,

  
**Michel ROCCA**